

# Compte-rendu de Réunion Publique

## Commission du Quartier 4.2

> Jolimont – Soupetard – Roseraie – la Gloire – Gramont – Amouroux

**Le 15 mai 2018**

- > *Lieu* : Maison de la Citoyenneté Est
- > *Participation* : 60 personnes
- > *Élu présent* : M. Laurent LESGOURGUES, Maire du quartier 4.2
- > *Services municipaux et intervenants présents* :
  - C. Aldebert, A. Seck, Direction de l'Action Territoriale, Mairie de Toulouse*
  - L. Milhau, M. frayssines G. Tolfo, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole*
  - P. Couderc, Mission coeurs de quartiers ; Toulouse Métropole*
  - T. Pichenot, C. Hennet; Toulouse Métropole Habitat*
  - B. Cosme, Mission Centres Sociaux*
  - C. Calmel, Club de Prévention Toulouse Est*

*NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.*

En introduction, M. Lesgourgues souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'ordre du jour de la commission de quartier:

- Actualités Quartier
- Moustique Tigre – Comment agir contre
- Point cœur de quartier Soupetard
- Point sur les travaux du quartier
- Présentation des actions menées à la Gloire
- Présentation des actions menées par le Club de Prévention
- Temps d'échange avec la salle

### 1) Point d'actualité quartier

- **Site Guillaumet : retour sur la démarche de concertation (cf diaporama)**

La restitution de cette concertation aura lieu le 28 juin prochain.

- **Expérimentation du carrefour Roseraie (cf Diaporama)**

Cette expérimentation de 6 mois fera l'objet d'une évaluation par les services compétents. Un travail est également en cours pour faciliter la sortie du carrefour Plana/Chaubet.

- **Eco-pâturage sur la Base de loisirs Argoulets (cf Diaporama)**

Le Maire de quartier a sensibilisé la Direction des Jardins et Espaces Verts au sujet de la présence d'ornières et de marnières qui favorisent la prolifération des moustiques.

- **PLUI-H : Le projet consultable en ligne (cf Diaporama)**

L'enquête publique se terminera le 17 mai 2018. L'approbation définitive du PLUi-H en Conseil de la Métropole aura lieu en 2019.

- **Animations de quartier : Cf Diaporama**

Le Maire de quartier met l'accent sur les actions de Convivencia mises en place dans le cadre de la mise en valeur de la culture occitane portée par Jean-Michel Lattes et invite l'assemblée à se rendre sur le site de la Ville pour obtenir davantage d'informations.

- **Enveloppe participative (cf diaporama)**

Laurent Lesgourgues rappelle qu'une enveloppe de quartier permet la réalisation de petits investissements sur le domaine public (embellissement, installation de bancs, boîtes à lire etc).

### 2) Le moustique tigre – comment agir contre ?(voir Diaporama)

Le Maire de quartier rappelle que le moustique se propage par transport aérien. Au delà du fait qu'il représente une nuisance pour profiter des belles soirées d'été, le moustique est vecteur de maladies qui transmet des pathologies. Les personnes immunodéprimées sont particulièrement vulnérables. Les moustiques ont un périmètre d'action de 150 mètres. Le meilleur moyen d'éviter la prolifération est d'assécher les gîtes larvaires.

La Ville a mis en place une campagne de sensibilisation pour diffuser les bonnes pratiques à adopter afin de lutter contre les moustiques. Un kit de conseils et d'informations est mis à disposition des particuliers sur Toulouse.fr ainsi que dans de nombreux équipements publics.

#### Questions / Réponses :

Question : Une association de quartier indique avoir alerté l'aménageur sur la préservation des chauves-souris dans le cadre du réaménagement du site Guillaumet.

Réponse : Monsieur Lesgourgues indique que cette question a bien été prise en compte dans le cadre de la concertation, par ailleurs les travaux de démolition de l'existant n'ont pas encore commencés. Il rappelle qu'une étude d'impact est obligatoire sur un projet d'une telle ampleur au regard du Code de l'Environnement.

Question: Comment faire pour attirer la présence de chauves souris ?

Réponse : Laurent Lesgourgues indique qu'il est possible de favoriser des zones de dénudification. Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) peut apporter des éléments sur ce point.

Les copropriétés privées peuvent être elles accompagnées pour mettre en place des actions de lutte contre les moustiques ?

Une communication se fait à l'échelle de la Ville. Cependant les agents ne peuvent se substituer aux habitants, qui doivent se responsabiliser. Un accompagnement sur la mise en place d'actions de prévention est tout de même possible dans certains cas, il faut en faire la demande auprès du SCHS.

Est-ce que les médecins du quartier sont informés des cas de maladies signalées par exemple ?

Laurent Lesgourgues indique qu'en effet c'est le rôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'ARS communique avec le Conseil de l'Ordre des médecins. Ce dernier fait redescendre les informations nécessaires aux différents partenaires. Ce rôle n'incombe pas à la Ville qui n'en a pas la compétence.

### **3) Présentation Cœur de Quartier Soupetard (voir diaporama)**

Patrick Couderc rappelle les trois principales composantes du projet dont les aménagements prévus constituent de réels enjeux autour des commerces et des habitants.

Les matériaux utilisés sont de qualité et similaires aux éléments récents que l'on peut retrouver en centre ville : béton désactivé de couleur beige et jaune pâle, mobilier urbain, candélabres, éclairage, attaches vélos, jardinières...

Toulouse Métropole Habitat va commencer par créer un parking provisoire sur la parcelle de terrain située à proximité de l'esplanade et entamer la construction du bâtiment qui comprendra les logements et commerces jusqu'à septembre 2018.

Les travaux de la place Soupetard seront réalisés d'octobre à décembre 2018 Le marché sera définitivement installé sur la place en janvier 2019.

Les travaux immobilier et d'aménagement de l'espace public se poursuivront de janvier à décembre 2019. L'ensemble du projet devrait être livré fin 2019.

Le marché de plein vent sera donc maintenu durant les différentes phases des travaux et définitivement déplacé sur la place Soupetard début 2019. Cependant le parking de 30 places disponibles aujourd'hui ne sera plus accessible car sera occupé par l'emprise du chantier des travaux de Toulouse Métropole Habitat. Une signalétique sera mise en place pour indiquer la présence de places de stationnement.

En ce qui concerne la commercialité du futur cœur de quartier, programmé pour début 2020, un projet de constitution d'une foncière commerciale est en cours de montage. Les négociations avec des commerçants existants sur l'avenue Louis Plana et avec de nouveaux porteurs de projets sont toujours en cours. Le but reste de ne pas déséquilibrer l'offre existante mais bien de la diversifier.

La rétrocession au domaine public d'une bande de terrain située devant le 75 rue Plana est en cours afin de pouvoir réaliser des aménagements et d'être en mesure de faire appliquer les pouvoirs de Police du Maire.

Question 1: De quelle manière les commerçants ambulants vont devoir composer avec leurs camions ?

Réponse : Les commerçants déchargeront leurs marchandises et stationneront plus loin. Tel est le cas sur d'autres marchés.

Question 2 : Serait-il possible de raser l'ancien Casino rapidement pour en faire un parking ?

Réponse : Laurent Lesgourgues indique que Casino a été sollicité en ce sens.

Remarque : Une association indique que les préconisations données n'ont pas été entendues, par exemple il avait été demandé de commencer les travaux par l'aménagement de la place Soupetard.

Réponse : Le Maire de quartier indique avoir demandé à plusieurs reprises à la mission Cœur de quartier une prise en compte du phasage des travaux, de manière à ce que le marché ne soit pas pénalisé par la réalisation du cœur de quartier. Il exprime son désarroi face à cette situation.

Patrick Couderc explique que la difficulté vient du fait que l'emprise nécessaire pour la réalisation des travaux de Toulouse Métropole Habitat est plus importante que prévu. La proposition de créer des places de stationnement supplémentaires sera étudiée.

#### **4) Point sur les travaux du Pôle Territorial Est**

##### ***Illustrations dans le diaporama***

Réalisé : -Remise en état de la chaussée et réfection du marquage au sol rue Cousin

- Remise en état de la chaussée rue Sully
- Implantation de deux ralentisseurs chemin Amouroux
- Mise en place de mobilier urbain impasse Gramont

A venir : -Remise en état de la chaussée et mise en accessibilité de la rue Soumet

-Matérialisation du stationnement et marquage bus sur la contre allée de l'avenue Guillaumet.

-Remise en état d'une partie de la rue Provost

-Mise en place d'une passerelle reliant le lac de L'Union au chemin de Garbadie + requalification d'une partie du chemin.

A l'étude : - étude de la sécurisation rue Roubichou

- étude de la mise en place d'un dispositif permettant de supprimer les dépôts sauvages chemin de Gramont

##### **Questions / Réponses :**

Question 1: Qu' en est-il du suivi des ressortissant européens présents sur Atlanta?

Une prise en charge sociale des personne aura lieu courant 2018.

Question 2 : Quant-est-il du busage prévu chemin de Gabardie ?

Un rapport technique a été réalisé et des propositions vont être présentées au Maire de Quartier.

Question 4 : Est-ce que vous comptez déployer le marquage au sol « zone 30 » dans le 4.2 ?

Effectivement, une expérimentation est en cours dans d'autres quartiers, il semble que cela fonctionne bien, nous attendons les résultats de cette expérimentation.

#### **5) Présentation des actions menées à la Gloire par le Centre Social (voir Diaporama)**

Le Centre Social est un équipement public de droit commun qui s'adapte aux besoins du territoire. Cet équipement de proximité est avant tout vecteur de cohésion sociale. Instruments de la politique sociale de proximité, les centres sociaux et leurs équipes initient une véritable dynamique de développement social territorial.

Ce lieu d'initiatives ouvert à tous, géographiquement implanté à Jolimont et à Soupetard sur le

quartier, favorise les rencontres, la solidarité et renforce les liens entre les générations. Les objectifs sont de « faire vivre » le quartier, mais surtout d'impliquer les habitants (jeunes, parents, seniors...) dans l'animation de celui-ci. La construction collective autour d'un projet partagé constitue un véritable enjeu de cohésion sociale.

La création de l'antenne de Soupetard répond à un besoin identifié via les différents indicateurs du quartier, son objectif est de prendre en compte le quartier de la Gloire. La « cité » de la Gloire peut compter sur un réseau dynamique d'associations et d'habitants..

Un travail est engagé avec les acteurs du territoire pour accompagner les transformations du quartier avec Toulouse Métropole Habitat. Une réflexion est également en cours pour travailler sur les espaces publics sur le quartier et la question sociale.

Notre objectif est de renforcer une présence au sein du quartier de la Gloire, pour favoriser le lien avec les habitants et permettre aux habitants de sortir du quartier.

Pour cela nous avons donné une priorité à des permanences sur site du centre social par la mise en place d'un « Social Truck » mobile qui propose des informations sur le quartier.

Les animations locales et les moments festifs organisés dans le quartier ou à proximité font l'objet de retours positifs des habitants. Nous veillons à ce que ce type d'expériences soient régulièrement renouvelées.

## **6) Présentation des actions menées par le club de Prévention (voir Diaporama)**

En 2017, suite à la loi Notre, le service a été transféré à Toulouse Métropole.

Les missions du Club de Prévention se développent à l'échelle du secteur et s'appuient sur les différents acteurs du territoire : MDS, Accueils Jeunes, Centre Social, Centre Culturel, associations, personnes ressources,...

Un des moyens d'action du Club de Prévention est « d'aller vers » les jeunes (11-25 ans) sans attendre que ces derniers ne se déplacent vers la structure(travail de rue) . Le lien s'opère aussi à partir des établissements scolaires notamment( présence sociale).

Toutes les actions collectives portées par le Club de Prévention répondent à des problématiques repérées : passage du permis AM pour faciliter la mobilité, chantiers éducatifs pour l'insertion professionnelle ou encore une semaine au contact de la Banque Alimentaire pour un projet solidaire.

Pour coller à la réalité, une réflexion permanente est menée sur les différents projets en fonction des situations vécues et de l'âge des jeunes accompagnés.

Question 1 : Est-ce que le club de prévention agit prioritairement sur les moins de 15 ans ? Et pourquoi choisir ce public particulièrement ?

Au départ il s'agissait de prioriser les actions sur les 16-25 ans. Suite à certains constats et événements on nous a demandé de travailler également sur les 11-16 ans. A ce jour notre mission a été étendue au 11 -25 ans.

Nous menons une réflexion constante sur la façon dont nous devons travailler avec ces différents publics, qui évoluent constamment. Les problématiques sont différentes en fonction des tranches d'âges et nous devons adapter nos réponses éducatives.

Question 3 : Le centre social n'a plus de directrice, pouvez-vous nous dire si elle sera remplacée et quand ?

Nous sommes en cours de recrutement.

**Le maire de quartier remercie l'ensemble des participants.Fin de la réunion à 23h00.**